

L'Afrique occidentale

Jean Suret-Canale et A. Adu Boahen

La fin de la seconde guerre mondiale et la victoire des Alliés ne pouvaient que soulever d'immenses espérances chez les peuples d'Afrique soumis à la domination coloniale. La défaite du fascisme était celle d'une doctrine qui se fondait sur le racisme, l'exaltation de la force brutale et la négation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; c'était, implicitement, la condamnation du colonialisme dont les principes — ou la pratique — reposaient sur les mêmes bases. Dès 1941, la Charte de l'Atlantique avait inscrit dans les buts de guerre des Alliés le « droit qu'à chaque peuple de choisir la forme du gouvernement sous lequel il désire vivre ». Dans l'esprit des signataires, cela ne devait s'appliquer qu'à l'Europe; mais les peuples africains devaient s'en saisir et revendiquer ce droit pour eux-mêmes. Dans une note intitulée « La Charte et l'Afrique-Occidentale britannique », Azikiwe, au Nigéria, exigeait des réformes immédiates et un gouvernement représentatif. Dans un discours prononcé en 1943, G. E. Moore, membre du Conseil législatif de la Côte-de-l'Or (actuel Ghana), affirmait également que s'il s'agissait bien « du droit qu'à chaque peuple de choisir la forme du gouvernement sous lequel il désire vivre, c'était un droit dont les Africains devaient jouir eux aussi ». La même année, le chef suprême des Sherbro, Albert George Caulker, exigeait des autorités coloniales qu'après la guerre, elles restituent le pouvoir souverain au peuple de la Sierra Leone, dans l'esprit de la Charte¹. Ayant participé à la guerre au nom de ces principes,

1. P. O. Escdebe, 1971, p. 24; A. A. Boahen, 1986, p. 141-142; A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 13-14.

tant en hommes qu'en fournitures (du moins pour les colonies françaises et anglaises), les peuples d'Afrique occidentale vont donc mettre en question le régime colonial.

L'éveil des forces politiques radicales en Afrique occidentale fut facilité par d'autres facteurs. Le premier est l'anticolonialisme des deux grands vainqueurs de la coalition alliée, l'URSS et les États-Unis d'Amérique, même s'il repose sur des motivations très différentes. Le second est la poussée des forces de gauche en France et en Grande-Bretagne qui s'exprime par une majorité socialiste-communiste à l'Assemblée constituante française de 1945 et par l'avènement des travaillistes en Grande-Bretagne.

La seconde guerre mondiale a influé sur la situation politique de l'Afrique occidentale selon d'autres modalités qui ont été analysées ailleurs, mais qu'il nous faut évoquer brièvement ici. Tout d'abord, la mobilisation forcée de tant d'Africains pour la guerre suscita une vive colère chez tous les Africains de toutes les classes et en particulier chez les épouses, les mères et les grands-mères qui ne supportaient pas de se voir arracher maris, fils et petits-fils. Beaucoup d'Africains qui étaient restés devaient d'ailleurs souffrir presque autant que ceux qui avaient été envoyés à la guerre, mais bien sûr d'une manière différente. En second lieu, les Africains qui accomplissaient un service actif en Birmanie ou en Inde entrèrent en contact avec les mouvements indépendantistes de ces régions. L'expérience qu'ils en tirèrent n'élargit pas seulement leur horizon politique, elle les familiarisa aussi avec les stratégies et tactiques anticoloniales suivies à l'époque, et ils n'allèrent pas hésiter à mettre en œuvre certaines d'entre elles à leur retour chez eux. En troisième lieu, lorsque ces soldats regagnèrent leur pays après la guerre, ils espéraient recevoir de généreuses récompenses sous la forme d'indemnités, de primes de démobilisation, d'emplois, etc. ; or celles-ci n'arrivèrent jamais. Leur déception les conduisit à grossir les rangs des nationalistes et certains d'entre eux devinrent même des dirigeants actifs de mouvements de masse. Dans ces conditions, la guerre renforça considérablement les sentiments anticoloniaux et nationalistes en Afrique occidentale.

Les transformations économiques et sociales

L'aspiration à vivre mieux et autrement se manifeste dans les années 1945-1948 de façon parfois explosive en raison du régime économique et politique imposé pendant la guerre. Les excès de l'« effort de guerre » — travail forcé et prélèvement de produits —, la pénurie et les hausses vertigineuses de prix entraînant le marché noir combinées avec le blocage des salaires, les méthodes autoritaires de la chefferie et des autorités coloniales, tout cela devient insupportable avec le retour de la paix. Dans ce contexte, l'aspiration des élites à voir reconnaître leurs droits et leur vocation à jouer un rôle économique et politique va s'appuyer sur un profond mouvement populaire

dans lequel les revendications économiques sont étroitement associées aux revendications anticoloniales telles que l'abolition du travail forcé et de la discrimination raciale, et l'octroi des droits politiques.

Cette unanimité recouvre des divergences qui apparaissent dès la fin des années 40 et surtout après les indépendances. Pour certaines couches bourgeoises, l'objectif se limite à prendre la place occupée par les Européens; pour les masses, l'aspiration à la libération nationale est indissociable d'une aspiration à la libération sociale. Certains leaders issus de l'élite (la minorité ayant reçu une formation scolaire de type européen) se font les porte-parole de ces aspirations populaires; poursuivre ce chemin jusqu'au bout suppose que ces gens, pour reprendre une formule célèbre d'Amilcar Cabral, acceptent de « se suicider en tant que classe² », et cet itinéraire n'a pas été le plus fréquent.

Dans les années qui suivent immédiatement la fin de la guerre, la pénurie se maintient et les premiers « plans » mis en œuvre dans les colonies visent à accroître le rôle de celles-ci comme fournisseurs de matières premières. Plus tard, ces objectifs allaient être quelque peu modifiés tout en restant cependant centrés sur le développement des productions primaires et sur des investissements essentiellement orientés vers des équipements indispensables tels que les ports, aéroports, routes et centrales électriques. Les besoins de l'économie en main-d'œuvre suffisamment qualifiée et en bonne santé et les aspirations de la population conjuguèrent leurs effets pour inciter les autorités coloniales à faire un effort dans les domaines de la santé, de l'éducation et dans d'autres secteurs. Le retard économique de l'Afrique occidentale — où persiste l'« économie de traite » —, aggravé par les années de guerre, rend indispensable une participation des États coloniaux aux investissements outre-mer, ce qui était généralement exclu avant guerre. Le vocable et le mythe de l'« aide » vont faire leur apparition. Dans le cadre de cette économie de traite, qui perdure jusqu'à la fin des années 50, les productions agricoles d'exportation se développent, mais aussi les industries extractives, quasi absentes avant 1949-1951 dans le domaine français. Les industries de transformation commencent à se développer, essentiellement dans les capitales-ports, sous la forme de l'industrie de « substitution aux importations » ou de la première transformation de produits exportables.

Sur le plan social, cette période voit la création de nouvelles écoles primaires, tandis que des collèges universitaires s'ouvrent à Ibadan, au Nigéria, et à Legon, en Côte-de-l'Or (actuel Ghana). Après la guerre, l'urbanisation connaît aussi un grand essor, car les jeunes chômeurs ayant quitté l'école abandonnent toujours plus nombreux les campagnes pour aller chercher dans les villes des emplois et des distractions. En outre, dans le même temps, de plus en plus d'Africains de l'Ouest ayant reçu à l'étranger une éducation et une formation d'avocats, de médecins ou d'ingénieurs (mais surtout d'avo-

2. A. Cabral, 1975.

cats) commencent à rentrer au pays, principalement en Afrique-Occidentale britannique.

Toutes ces transformations entraînent une augmentation constante des membres de la bourgeoisie des professions libérales d'une part — avocats, médecins, universitaires, fonctionnaires ainsi que de la petite bourgeoisie africaine des hommes d'affaires — et, d'autre part, de la classe laborieuse formée d'instituteurs, de mécaniciens, de chauffeurs, de mineurs, de cheminots, de boutiquiers et de petits commerçants africains. Ces transformations aboutissent surtout à une concentration de plus en plus grande de jeunes chômeurs ayant quitté l'école dans les quelques villes qui tiennent lieu tantôt de capitales, tantôt de centres administratifs ou miniers. Dans les zones rurales, où la masse de la population africaine continue à habiter, on assiste aussi à un accroissement régulier du nombre de cultivateurs de cacaoyers, de planteurs d'arachides, de producteurs de café et de travailleurs agricoles, surtout en Côte-de-l'Or, au Nigéria et en Côte d'Ivoire. Les quatre colonies britanniques sont sensiblement plus développées, comparées aux territoires français et portugais qui les entourent. Sur le plan économique, elles ont un réseau ferroviaire plus ramifié et leur production agricole et minière est beaucoup plus importante. Sur le plan social et culturel, le Nigéria, dont la population est plus nombreuse que celle de la totalité des colonies françaises, peut se targuer de l'existence déjà séculaire d'une élite anglicisée (avocats, pasteurs, enseignants) et d'une presse africaine elle aussi presque séculaire.

C'est sur cette toile de fond qu'il nous faut examiner les changements politiques spectaculaires qui se sont produits en Afrique occidentale dans la décennie qui a immédiatement suivi la seconde guerre mondiale. Cette évolution a été vraiment frappante car, s'il avait fallu aux puissances impériales européennes une vingtaine d'années à partir de 1880 pour se partager et occuper l'Afrique, il a fallu à la plupart des États africains à peu près le même temps pour recouvrer leur indépendance et leur souveraineté politique après la guerre. Pendant la période considérée ici, sur les quinze colonies ouest-africaines, onze avaient reconquis leur souveraineté politique dès 1960, leur nombre n'atteignant pas moins de neuf pour la seule année 1960; il y en eut encore deux entre 1961 et 1965, les deux dernières accédant à l'indépendance en 1973 et 1974. Quatre de ces colonies étaient britanniques — le Nigéria, la Côte-de-l'Or, la Sierra Leone et la Gambie — et neuf françaises — le Dahomey (actuel Bénin), la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Soudan (actuel Mali), la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Togo et la Haute-Volta (actuel Burkina Faso); les autres étaient portugaises: Cap-Vert et Guinée-Bissau. La Côte-de-l'Or fut la première des colonies britanniques à gagner sa bataille pour le renversement du colonialisme; elle fut suivie par le Nigéria, puis par la Sierra Leone et, enfin, par la Gambie. Parmi les colonies françaises, c'est la Guinée qui s'est émancipée la première en 1958, suivie par les autres qui ont toutes recouvré leur souveraineté au cours de la seule année 1960. Les dernières colonies ouest-africaines à rejeter le colonialisme furent les colonies portugaises du Cap-Vert et de la Guinée-Bissau.

Ces simples faits soulèvent un certain nombre de questions intéressantes auxquelles il n'est pas toujours facile de répondre. La première est de savoir pourquoi le colonialisme a quasiment pris fin en Afrique occidentale dans les quinze ans qui ont suivi la seconde guerre mondiale. Deuxièmement, pourquoi est-ce une colonie britannique qui fut la première à reconquérir son indépendance, première non seulement en Afrique occidentale mais dans toute l'Afrique au sud du Sahara, et pourquoi cette colonie fut-elle la Côte-de-l'Or? Troisièmement, pourquoi est-ce la Guinée qui prit la tête de l'émancipation en Afrique-Occidentale française et pourquoi les autres colonies françaises accédèrent-elles toutes à l'indépendance la même année, en 1960? Enfin, pourquoi les colonies portugaises furent-elles les dernières à suivre le mouvement d'indépendance? Telles sont les questions auxquelles le présent chapitre cherche à répondre, en examinant successivement le cas des colonies d'Afrique occidentale britanniques, françaises et, enfin, portugaises.

L'Afrique-Occidentale britannique

La liquidation du colonialisme en Afrique-Occidentale britannique dans les vingt années qui ont suivi la seconde guerre mondiale est imputable à trois grands facteurs qui s'appliquent aussi, plus ou moins, à toutes les autres colonies. Le premier, et de loin le plus important, est ce que Mazrui et Tidy ont appelé «la grande montée du nationalisme africain³» pendant la période considérée; le deuxième tient à la nature, aux objectifs et aux activités des partis politiques et des mouvements nationalistes qui avaient été créés; l'ensemble des actions et des réactions de la puissance coloniale britannique aux initiatives et aux exigences des nationalistes africains et de leurs partisans constitue le troisième facteur.

Comme le volume VII de la présente *Histoire* l'a surabondamment montré, les activités africaines nationalistes ou anticoloniales avaient commencé dès l'instauration du système colonial en Afrique et elles avaient grandi en intensité et en complexité avec les années⁴. C'est au cours de la décennie qui a suivi la fin de la seconde guerre mondiale que le nationalisme ou l'anticolonialisme africain a atteint son apogée en raison d'un certain nombre de facteurs. Le premier, évoqué dans l'introduction, fut l'effet de la guerre elle-même et la déception engendrée par l'attitude du gouvernement britannique vis-à-vis de la Charte de l'Atlantique⁵.

Le deuxième facteur, qui n'a pas seulement donné une forte impulsion aux activités nationalistes mais les a également radicalisées notamment dans l'Afrique-Occidentale britannique, fut le Congrès panafricain tenu

3. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 1.

4. A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, chap. 3-10.

5. P. O. Escdebe, 1971, p. 24.

à Manchester en 1945. Ce congrès est analysé plus loin, au chapitre 25, mais il convient d'en souligner certains aspects qui ont ici leur pertinence. Sans doute y avait-il eu de nombreux congrès panafricains depuis 1900⁶, mais celui-là fut unique et a fait date à bien des égards. Tout d'abord, ce fut le premier de ces congrès dans la préparation et le déroulement duquel des Africains, comme Kwame Nkrumah de la Côte-de-l'Or, jouèrent un rôle déterminant et auquel des Africains furent très nombreux à participer. Parmi eux figuraient Obafemi Awolowo, H. O. Davies et Jaja Wachuku, du Nigéria, J. E. Taylor, Ako Adjei et le Dr R. G. Armattoo, de la Côte-de-l'Or, Jomo Kenyatta, du Kenya, et Hastings Banda, du Malawi. En second lieu, c'est ce congrès qui, pour la première fois, a réclamé non seulement « une indépendance complète et absolue » et une Afrique unifiée à économie socialiste, mais a esquissé aussi les stratégies à suivre. « Si le monde occidental reste décidé à gouverner l'humanité par la force, affirmait l'une de ses résolutions, il se peut que les Africains soient amenés, en dernier ressort, à recourir à la force pour tenter d'obtenir la liberté, même si la force les détruit et le monde avec eux. » Une autre résolution, empruntant la terminologie marxiste, appelait aussi les ouvriers, les agriculteurs et les intellectuels des colonies à s'unir et à constituer des organisations efficaces pour combattre l'exploitation impérialiste et conquérir l'indépendance, et elle recommandait le recours à des méthodes telles que la grève, le boycottage et l'action directe, ainsi que d'autres stratégies non violentes⁷. Toutefois, ce que le congrès eut de plus significatif, c'est que la plupart des Africains qui y avaient assisté retournèrent rapidement dans leurs pays respectifs et, dans l'esprit des résolutions, lancèrent des campagnes pour l'indépendance ou s'y joignirent. Les plus notables d'entre eux étaient Kwame Nkrumah, O. Awolowo, J. Kenyatta et K. Banda. Il est important de relever qu'aucun Africain originaire des territoires français, portugais ou belges de l'Afrique n'assistait à ce mémorable congrès.

Toutefois, le facteur qui contribua le plus à la grande montée du nationalisme fut le sentiment de colère, de déception et de frustration suscité par la dégradation de la situation économique et sociale, ainsi que le caractère insatisfaisant des réformes introduites après la guerre par les puissances coloniales en général et par les Britanniques en particulier. La période qui suivit immédiatement la guerre fut marquée par de sévères pénuries et par le prix prohibitif des biens de consommation, dont les gouvernements coloniaux furent tenus pour responsables. C'est en partie cette frustration et cette colère qui trouvèrent leur expression dans les grèves des ouvriers au Nigéria entre 1945 et 1948, et dans la manifestation d'anciens militaires suivie du boycottage et du pillage des produits européens en Côte-de-l'Or en 1948, actions auxquelles furent mêlées toutes les classes mentionnées plus haut⁸ et qui renforcèrent et propagèrent encore l'anticolonialisme. Sur le

6. A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, ch. 29.

7. P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), 1982, p. 57-87; A. A. Boahen, 1986, p. 142-143.

8. D. Austin, 1964, p. 49-84.



7.1. Obafemi Awolowo, dirigeant de l'Action Group du Nigéria fondé en 1950.
[Source: Ambassade de la République fédérale du Nigéria, Paris.]

front social, la décision du pouvoir colonial britannique de ne créer qu'une seule université pour toute l'Afrique-Occidentale britannique au lieu d'une pour chaque colonie, comme le recommandait la majorité des membres de sa propre commission, exacerba encore les sentiments. Les amendements constitutionnels introduits après la guerre dans toute l'Afrique-Occidentale britannique ne répondaient nullement aux aspirations ni à celles de l'élite instruite en particulier. Cela est évident quand on analyse les constitutions mises en vigueur au Nigéria en 1946, en Côte-de-l'Or en 1946 également et en Sierra Leone en 1947⁹. Le dénominateur commun de ces constitutions est que si elles introduisaient des majorités africaines officieuses dans les

9. C. M. Fyle, 1981, p. 138-139; O. Ikime, 1980, p. 524-528; D. Austin, 1964, p. 84-92.

assemblées législatives, une majorité des nouveaux parlementaires devait être soit nommée par le gouverneur, soit élue par les chefs coutumiers. En Sierra Leone comme au Nigéria, ces propositions nouvelles se traduisaient aussi par une domination des régions septentrionales du pays sur le Sud, plus occidentalisé. Comme il était à prévoir, les nouvelles constitutions provoquèrent la colère de l'élite instruite dans toutes les colonies britanniques d'Afrique occidentale et accentuèrent encore leur volonté de mettre fin au système colonial.

Outre l'intensification et la radicalisation du nationalisme dans l'Afrique-Occidentale britannique, l'autre facteur qui contribua au renversement du système colonial est lié à la nature et aux objectifs des partis politiques nés après la seconde guerre mondiale, ainsi qu'aux stratégies qu'ils adoptèrent. Ce facteur est d'une importance cruciale parce qu'il explique pourquoi c'est la Côte-de-l'Or et non pas, par exemple, le Nigéria qui fut la première colonie britannique à accéder à l'indépendance et, ensuite, pourquoi dans les autres colonies, ce sont les régions du Nord et non celles du Sud, plus évoluées, qui dominèrent et continuent de dominer la scène politique.

Toute une gamme de partis politiques fit son apparition en Afrique en général et dans l'Afrique-Occidentale britannique en particulier au cours de la décennie qui suivit la fin de la seconde guerre mondiale¹⁰. Parmi ceux-ci, la United Gold Coast Convention (UGCC), le Convention People's Party (CPP) et le Northern People's Party (NPP) fondés au Ghana respectivement en 1947, 1949 et 1954; le National Council for Nigerian Citizens (NCNC), l'Action Group (AG) et le Northern People's Congress (NPC) fondés au Nigéria respectivement en 1944, 1950 et 1951; le National Council of Sierra Leone (NCSL) et le Sierra Leone People's Party (SLPP) respectivement fondés en 1950 et 1951; enfin, le United Party et le People's Progressive Party (PPP) fondés en Gambie respectivement en 1951 et en 1959. C'est sous la direction de ces partis que la bataille pour l'indépendance fut remportée. La question est maintenant de savoir pourquoi ces partis et mouvements politiques d'après la seconde guerre mondiale ont réussi alors que ceux de la période précédente avaient échoué.

Premièrement, la réponse tient à la nature des partis, associations et clubs de l'après-guerre. Contrairement à ceux de la période d'avant-guerre, ces partis n'étaient pas des partis élitistes limités à la minorité instruite et aux centres urbains: c'étaient, dans l'ensemble, des partis de masse dont les partisans se recrutaient aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Ils étaient soutenus, à des degrés divers, par les anciens militaires, les syndicats, les étudiants, les organisations féminines, les agriculteurs, les négociants, les chefs coutumiers, etc. À cause de ce soutien, les autorités coloniales ne pouvaient ni les ignorer, ni les tenir pour quantité négligeable, comme cela avait été le cas avec les anciens partis. Il faut insister ici sur le rôle des syndicats, qui sera examiné plus loin, car si en Côte-

10. T. Hodgkins, 1961, p. 179-209.

de-l'Or le Trade Union Congress (TUC) avait apporté son total soutien au CPP et pris une part décisive à sa campagne, au Nigéria et dans les autres colonies, en revanche, soit à cause de sa faiblesse, soit à cause de ses divisions qui reflétaient celles des régions, le TUC ne joua pas un rôle important. Deuxièmement, contrairement aux groupes antérieurs, ces partis ne fonctionnaient pas à temps partiel, mais étaient bien organisés, avec des bureaux, des slogans et un matériel moderne comprenant notamment des camionnettes de propagande, des haut-parleurs et des imprimeries, et, surtout, ils avaient un personnel travaillant à plein temps aux niveaux national, régional et local. Ils étaient donc en mesure de faire connaître leurs vues jusque dans les parties les plus reculées de leurs régions ou de leur pays et d'augmenter ainsi le nombre de leurs adhérents et leur force. Troisièmement, contrairement aux partis précédents, certains des nouveaux partis étaient prêts à user de tous les moyens, pacifiques ou violents, constitutionnels ou inconstitutionnels, à l'échelon local ou international, pour parvenir à leurs fins. Les méthodes pacifiques et constitutionnelles comportaient des rassemblements de masse, des campagnes de presse, la participation aux nombreuses élections, sur lesquelles les puissances coloniales insistaient beaucoup, et des appels à des organismes internationaux, comme l'Organisation des Nations Unies, et à des gouvernements anticolonialistes, comme les États-Unis ou l'Union soviétique. Au nombre des méthodes violentes et inconstitutionnelles figuraient le boycottage, les grèves, le pillage et les attaques contre des institutions coloniales et des établissements commerciaux. Quatrièmement, la plupart des dirigeants des nouveaux partis, dont les plus grands étaient Kwame Nkrumah en Côte-de-l'Or, et Azikiwe et Awolowo au Nigéria, étaient extrêmement charismatiques, ce qui leur permettait de subjuguier une masse de sympathisants. Enfin et surtout, leurs objectifs et leurs slogans étaient très radicaux, parce qu'ils tenaient compte des problèmes sociaux et présentaient des projets pour les résoudre, ce qui les rendait sympathiques aux masses ; ils réclamaient « l'autonomie tout de suite » ou « l'autonomie par étapes » et non plus, comme dans les années 30, une réforme du régime colonial. De tous les partis qui firent leur apparition dans l'Afrique-Occidentale britannique, sinon dans l'Afrique tout entière, aucun ne fut mieux organisé, plus discipliné, plus dynamique et radical et aucun ne jouit d'une direction plus charismatique que le Convention People's Party de la Côte-de-l'Or, et ce essentiellement grâce à son fondateur et leader Kwame Nkrumah. Il est évident que c'est ce prestige exceptionnel du CPP qui explique en partie non seulement pourquoi il acquit un tel ascendant en Côte-de-l'Or, mais aussi pourquoi la Côte-de-l'Or fut la première colonie britannique au sud du Sahara à gagner la bataille de l'indépendance.

Toutefois, en ce qui concerne les structures et l'adhésion des masses, les partis différaient sur bien des points importants et ce sont ces différences qui expliquent non seulement la date à laquelle prit fin le combat pour l'indépendance, mais aussi le type de direction choisie par le pays devenu indépendant. Tout d'abord, si certains de ces partis étaient des par-



7.2. Nnamdi Azikiwe, gouverneur général du Nigéria, avec le duc du Devonshire à Londres le 10 juillet 1961.

[Photo: © Topham, Londres.]

tis vraiment nationaux avec des sections et des sympathisants dans toutes les régions du pays, d'autres avaient une base essentiellement ethnique et étaient des partis régionaux. Cette différence résultait principalement de la force ou de la faiblesse de la polarisation ethnique et religieuse dans le pays. C'est ainsi qu'en Côte-de-l'Or, où cette polarisation était très faible, deux des trois partis, l'UGCC et le CPP, étaient des partis vraiment nationaux, avec des sections et un soutien dans toutes les régions du pays. Au Nigéria et dans les deux autres colonies britanniques où la polarisation et les affrontements entre les ethnies et entre les musulmans et les chrétiens étaient sérieux et âpres, les partis étaient essentiellement des partis régionaux. Ainsi, le NCNC, l'AG et le NPC du Nigéria étaient des partis régionaux, typologiquement et fondamentalement marqués par les ethnies ibo, yoruba et fulbe-hawsa, dominantes respectivement dans les anciennes régions est,

ouest et nord du pays. En Sierra Leone, le NCSL était le parti des créoles du Sud, tandis que le SLPP était en réalité le parti du protectorat du Nord, même s'il bénéficiait du soutien de quelques créoles. En fait, ce dernier parti avait été expressément créé pour combattre le premier¹¹. De même, en Gambie, si le United Party était, comme le NCSL de la Sierra Leone, un parti de la « colonie », le PPP était essentiellement celui du protectorat¹². Dans ces conditions, les partis de la Côte-de-l'Or se mirent facilement d'accord sur le principe de l'indépendance et sur sa date, alors que ces deux questions firent l'objet d'âpres controverses entre les partis dans les autres colonies. Au Nigéria, par exemple, le NCNC et l'AG s'étaient entendus dès 1951 pour que le pays devienne indépendant en 1956, mais le NPC s'y était opposé énergiquement avec le slogan « L'autonomie, dès qu'elle sera praticable », de sorte qu'il fallut attendre 1959 pour que tous les partis s'accordent sur la fameuse année 1960. En Sierra Leone aussi, c'est en 1959 seulement qu'un consensus se fit sur la date de l'indépendance. Aussi n'est-il pas surprenant que la Côte-de-l'Or ait été le premier territoire à couper le ruban de l'indépendance, suivie trois ans plus tard par le Nigéria et quatre ans plus tard par la Sierra Leone. En outre, parce que dans toutes les colonies autres que la Côte-de-l'Or, le Nord, au statut de protectorat, était plus peuplé que le Sud, les luttes entre les partis aboutirent à une domination politique du premier sur le second. Or, comme dans presque tous les cas, les habitants du Sud étaient, en matière d'économie, d'éducation occidentale et de modernisation, plus avancés que ceux du Nord, ce décalage politique ne contribua pas seulement au renforcement et à l'approfondissement du régionalisme, mais il inspira aussi aux Sudistes des sentiments de colère, d'impatience et de frustration qui n'ont pas encore totalement disparu à ce jour.

Il est un troisième facteur qu'il faut prendre en compte pour expliquer le résultat de la lutte pour l'indépendance dans l'Afrique-Occidentale britannique, à savoir l'attitude de la puissance coloniale britannique face aux exigences et aux activités des partis et organisations nationalistes. Si ces derniers s'étaient heurtés à une hostilité et avaient été brutalement réprimés, comme à Madagascar à la fin des années 40 et, on le verra plus loin, en Afrique-Occidentale française et dans l'Afrique portugaise, il est certain que l'indépendance n'eût pas été obtenue au moment où elle le fut et que le pouvoir n'eût pas été remis aux nationalistes comme il le fut. En raison d'une expérience des conflits et des revendications nationalistes remontant au XVIII^e siècle, qui avait déjà concerné les États-Unis, le Canada, l'Australie et atteint son point culminant avec les événements des années 40 en Asie en général et en Inde en particulier, et aussi en raison de l'intensité croissante de la vague nationaliste africaine, les Britanniques avaient accepté le principe de l'autonomie comme l'inévitable destin de toutes les colonies. Au début des années 50, sinon même dès la fin des années 40, les deux partis, conservateur et travailliste, ainsi que la majorité

11. P. O. Esedebe, 1971, p. 24; C. M. Fyle, 1981, p. 138-139.

12. T. Hodgkins, 1961, p. 188.

des principales firmes implantées dans les colonies ouest-africaines, ou, selon le mot de Fieldhouse, une majorité de « l'esprit officiel comme de l'esprit non officiel », étaient parvenus à cette conclusion au sujet desdites colonies¹³. Ce qui n'avait pas fait l'objet d'un accord, c'était la durée de l'apprentissage ou de la « préparation » à l'autonomie. Tandis que certains envisageaient une période d'une cinquantaine d'années, d'autres trouvaient encore ce chiffre irréaliste. De plus, contrairement à ce que des chercheurs comme Flint et Pearce ont soutenu¹⁴, les Britanniques n'avaient élaboré aucun programme pour ce qu'on appelle la décolonisation. Au contraire, à partir de la fin des années 40, ils s'opposaient plutôt aux initiatives et aux pressions qui s'exerçaient sur eux avec les activités et les revendications des nationalistes en Afrique. Certains procès-verbaux, établis par des fonctionnaires du Colonial Office, qui débattaient alors des questions de gouvernement indirect et des modifications constitutionnelles à introduire dans les colonies britanniques après la guerre, sont ici d'une grande pertinence. Après s'être rendu secrètement dans les colonies, Hailey soumit en 1942 un rapport au Colonial Office dans lequel il signalait notamment : « Il existe des forces, tant en métropole que *dans les dépendances* [c'est l'auteur qui souligne] qui vont exercer une pression grandissante en faveur de l'élargissement des institutions politiques contribuant à l'autonomie et d'une association plus complète des Africains à ces institutions. Il est probable que cette pression se renforcera considérablement du fait de la guerre. Si nous n'avons pas une idée claire de la forme constitutionnelle que devra prendre l'autonomie, la réaction à cette pression risque d'être mal coordonnée et de conduire à l'adoption de mesures que nous voudrions peut-être révoquer par la suite¹⁵. »

À l'appui du plaidoyer de Hailey en faveur d'une modification du système dit de gouvernement indirect, le conseiller juridique du Colonial Office, sir H. G. Bushe, avait également déclaré : « Le revers de la médaille est le progrès constant de l'Africain instruit à qui les institutions primitives, inefficaces et bien souvent corrompues du gouvernement indirect déplaisent souverainement. Si, comme le Blanc, il n'avait besoin que de les révérer, il pourrait se satisfaire de la situation. Malheureusement, il constate que, contrairement au Blanc, il doit s'y soumettre. » Non seulement le sous-secrétaire adjoint, sir Arthur Dawse, partageait cet avis, mais il poursuivait en ces termes : « À mon sens, la remarque de sir G. Bushe [...] se vérifie de plus en plus. Il est absurde d'ériger en principe sacro-saint ce qui n'est qu'un expédient éphémère. *Les choses évoluent si vite en Afrique* [c'est l'auteur qui souligne] que les partisans doctrinaires du principe du gouvernement indirect risquent de se trouver dépassés beaucoup plus vite que quiconque ne l'aurait cru possible il y a quelques années¹⁶. »

13. D. K. Fieldhouse, 1986, p. 3-12.

14. J. Flint, 1983; R. D. Pearce, 1984.

15. Cité dans P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), 1982, p. 250-251.

16. Cité dans J. Flint, 1983, p. 395.

Ces procès-verbaux révèlent clairement que le Colonial Office réagissait aux revendications des nationalistes africains ou les devançait, et c'est ce qui rend si trompeurs et si inacceptables les termes de « décolonisation » et de « transfert de pouvoir » qu'emploient aujourd'hui de plus en plus les historiens eurocentristes.

Face à la poussée de plus en plus forte des activités nationalistes africaines, qui atteignirent une intensité particulière à partir du milieu des années 50, et libres de pressions ou d'oppositions de la part des colons blancs, comme celles qui s'exerçaient en Afrique orientale et australe, les Britanniques, contrairement aux Français dans les années 40 ou aux Portugais, décidèrent de ne pas résister aux nationalistes. Ils choisirent d'abandonner ceux qui avaient été jusqu'alors leurs proches alliés et leurs instruments, à savoir l'élite dominante traditionnelle, et de céder aux nationalistes de chaque pays ou de négocier avec eux, laissant l'accord ou l'absence d'accord entre eux, sur des questions telles que l'indépendance elle-même, la nature de la nouvelle Constitution, l'allocation des recettes, etc., déterminer la date et l'issue des négociations. De surcroît, contrairement aux Français et aux Portugais, les Britanniques eurent principalement recours, en Afrique occidentale, à des moyens pacifiques et constitutionnels, encore que l'emploi de la force ou de la violence ne fût pas entièrement exclu, comme en témoignent la fusillade de 1948 en Côte-de-l'Or, l'emprisonnement de Nkrumah et de beaucoup de ses partisans au début des années 50 et la répression de la grève de 1955 et l'agitation de 1955-1956 contre les chefferies en Sierra Leone, qui fit une centaine de morts.

C'est parce que presque tous les partis de la Côte-de-l'Or ainsi qu'une nette majorité des habitants eux-mêmes étaient parvenus — comme le prouvent les résultats des élections de 1951 et de 1956 que remportèrent Nkrumah et son parti — à un consensus sur ces questions que les Britanniques fixèrent au 5 mars 1957 la date de l'indépendance de la Côte-de-l'Or. Et c'est parce que, après une série de conférences constitutionnelles tant sur place qu'en Grande-Bretagne, tous les partis du Nigéria et de la Sierra Leone s'étaient mis d'accord sur les questions relatives à l'indépendance à la fin des années 50 que la Grande-Bretagne accepta leurs revendications d'indépendance. Il faut souligner que, contrairement à ce qu'ont récemment prétendu certains historiens eurocentristes, ce sont les Africains de l'Ouest eux-mêmes qui avaient pris l'initiative de la lutte pour l'indépendance et non pas le Colonial Office, le Parlement britannique ou l'opinion publique britannique.

L'Afrique-Occidentale française et le Togo

Si les Britanniques n'avaient pas décidé de la date à laquelle aboutirait la lutte pour l'indépendance dans leurs colonies d'Afrique occidentale, les Français, pour leur part, avaient certainement pris cette décision. C'est ce que montre clairement le fait que toutes les colonies britanniques d'Afrique

occidentale ont accédé à l'indépendance à des dates différentes s'échelonnant de 1957 à 1965, alors que, à l'exception de la Guinée et de Djibouti, toutes les colonies françaises du continent africain deviennent indépendantes la même année, en 1960! Pourquoi donc ce dénouement non dépourvu d'intérêt en Afrique-Occidentale française? Là encore, les réponses tiennent à la nature des revendications et des activités nationalistes, à la nature des partis politiques qui avaient fait leur apparition et, surtout, d'une manière tout à fait déterminante, aux réactions de la France et, en particulier, à celles d'un homme, le général de Gaulle.

Alors que l'Afrique-Occidentale britannique se compose de quatre entités distinctes, l'Afrique-Occidentale française constitue, jusqu'en 1958, une « fédération » de huit colonies — appelées « territoires d'outre-mer » à partir de 1946 — et forme une seule unité administrative sous l'autorité d'un gouverneur général qui prend, en 1946, le titre de « haut commissaire de la République ». La partie française du Togo, territoire sous tutelle, est dotée d'un statut à part.

Moins peuplée, moins bien équipée, l'AOF est retardataire dans tous les domaines par rapport à l'Afrique-Occidentale britannique : en dehors des trois communes de plein exercice du Sénégal (Dakar, Rufisque, Saint-Louis¹⁷) dont les natifs, Noirs comme Blancs, sont citoyens français et peuvent donc participer à la vie politique et aux élections, le régime colonial a exclu toute forme de vie politique pour les « sujets » coloniaux. Ceux-ci sont en outre, tant dans l'administration que dans le secteur privé, soumis, même pour les emplois subalternes, à la concurrence d'un colonat de « petits Blancs » qui n'existe pas dans l'Afrique-Occidentale britannique.

La fin de la guerre va provoquer de vives réactions, pour les raisons déjà évoquées, mais aussi à cause d'une brusque transformation du statut politique. La Conférence africaine française de Brazzaville (30 janvier-8 février 1944) qui avait réuni, avant la libération de la métropole, gouverneurs et colons, n'avait nullement ouvert la voie à une quelconque « décolonisation » comme la légende l'établit : elle avait au contraire exclu « toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire » et précisé que « la constitution éventuelle, même lointaine, de *self-governments* dans les colonies, est à écarter¹⁸ ». Elle se bornait à promettre, pour un avenir non déterminé, une « participation » éventuelle des Africains à la gestion de leurs propres affaires. Propos qui furent pris au pied de la lettre par les Africains et suscitérent par la suite l'ire des colons qui jugeaient cela intolérable.

En 1945, la poussée des forces de gauche allait avoir des conséquences en Afrique. Pour la première fois, en octobre 1945, les sujets (une petite minorité d'entre eux : pour l'AOF, 117 000 sur 16 millions d'habitants)

17. Il faut noter que la commune de Gorée ayant été rattachée à celle de Dakar en 1929, le nombre des communes de plein exercice est passé de quatre à trois.

18. La Conférence africaine française, 1944. Cette partie est imprimée en majuscules dans le texte.

élirent des députés à l'Assemblée nationale constituante française, parallèlement aux colons qui constituaient le « premier collège » des électeurs et qui reçurent une représentation démesurée par rapport à leur importance numérique (en AOF, 5 députés, 1 pour 5 000 personnes, contre 1 pour 60 000 à 70 000 en France !). Le général de Gaulle espérait, par cette représentation coloniale, compenser la poussée prévisible de la gauche en France. Les colons étaient acquis; les ex-sujets voteraient comme le voudrait l'administration. Mais l'événement ne répondit pas à cette attente: l'élection dans le cadre du « deuxième collège » porta à la députation ceux qui avaient mené campagne pour la fin du régime colonial. Au Sénégal, où l'élu du premier collège (ici à dominante africaine) fut l'avocat Lamine Gueye, vieux routier de la politique dans les « trois communes », et celui du deuxième collège le jeune agrégé de grammaire Léopold Sédar Senghor, les deux élus s'inscrivirent au Parti socialiste (SFIO, Section française de l'Internationale ouvrière); les élus de la Guinée, Yacine Diallo, et du Dahomey, Sourou-Migan Apithy, s'affilièrent aussi au groupe socialiste. Félix Houphouët-Boigny, élu de la Côte d'Ivoire, et Fily Dabo Sissoko, élu du Soudan-Niger, s'apparentèrent au groupe communiste à l'Assemblée nationale.

Assimilation et persistance du régime colonial

La première Constituante disposait d'une majorité de gauche (socialistes-communistes) à laquelle s'associèrent la plupart des élus autochtones d'outre-mer. La Constitution, dont le député du Sénégal Léopold Sédar Senghor avait été, avec Pierre Cot, l'un des rédacteurs, intégrait les anciennes colonies à la République et introduisait le vocable d'« Union française » mais laissait la porte ouverte à une évolution vers l'indépendance.

La Constituante vota par ailleurs la loi du 11 avril 1946 (dite loi Houphouët-Boigny) abolissant le travail forcé et la loi du 7 mai 1946 (dite loi Lamine Gueye) accordant la citoyenneté française à tous les ex-« sujets » coloniaux, ainsi que diverses mesures supprimant l'« indigénat », qui permettait à l'administration d'infliger aux « sujets » des sanctions pénales, et établissant les libertés de presse et d'association.

Cette Constitution suscita une violente campagne d'opposition de la droite (représentée au gouvernement par le Mouvement républicain populaire — MRP — social-chrétien), à laquelle participèrent l'Église catholique, le Parti radical-socialiste, le colonat et de Gaulle lui-même (qui avait entretemps démissionné de son poste de chef du gouvernement). La Constitution fut rejetée par le suffrage universel et, dans la seconde Constituante élue en juin 1946, la gauche n'avait plus la majorité. La Constitution d'octobre 1946 — qui devint celle de la IV^e République — comporta par rapport à la précédente d'importants reculs. L'abolition du travail forcé et l'octroi de la citoyenneté ne furent pas remis en cause, comme l'auraient voulu les colons, mais le texte constitutionnel supprima toute possibilité d'évolution vers l'indépendance et laissa la porte ouverte au maintien du « double collège » et de la représentation privilégiée des colons.

Pourquoi les élus africains acceptèrent-ils l'« assimilation » des deux constitutions, et l'acceptèrent-ils tous vraiment ? L'assimilationnisme avait, il est vrai, des racines profondes, notamment au Sénégal. Mais surtout, les élus africains redoutaient, dans le « fédéralisme » prôné par la droite, des « autonomies » à la sud-africaine qui auraient donné le pouvoir aux colons, qu'ils espéraient au contraire pouvoir combattre avec l'appui d'un pouvoir central « de gauche ». Mais cette espérance ne se réalisa pas.

Le développement des partis

C'est dans ce contexte « assimilationniste » que les partis politiques se créent en Afrique-Occidentale française. Il convient de souligner néanmoins que, contrairement à leurs homologues des colonies britanniques, ces partis étaient associés à des partis français, parfois comme leur prolongement direct : ainsi en était-il du Parti socialiste, dont la Fédération du Sénégal dominait la vie politique de ce territoire jusqu'en 1948. Après 1947, le Rassemblement du peuple français (RPF) créé par de Gaulle s'implanta essentiellement en milieu européen et fit figure de parti des « ultras » de la colonisation. En 1949, sous l'égide du MRP, qui détenait désormais le portefeuille de la France d'outre-mer, se constituera le groupe parlementaire des Indépendants d'outre-mer, s'appuyant plutôt sur des comités électoraux que sur un ou des partis (à l'exception de la Convention africaine de Senghor au Sénégal).

Le Parti communiste, dont les principes excluaient la création de filiales à l'extérieur, s'était limité, dans les années 1944-1950, à animer des « Groupes d'études communistes » (GEC) réunissant Français et Africains, qui se donnèrent pour tâche de créer des partis ou mouvements de « front anticolonialiste » sous l'appellation de parti « démocratique » ou « progressiste » purement locaux (Parti démocratique de la Côte d'Ivoire, Parti progressiste nigérien...).

Face à la contre-offensive coloniale déployée au cours de l'été 1946, un certain nombre d'élus africains appelèrent à un rassemblement de tous les partis politiques à Bamako, en octobre 1946. Le ministre socialiste de la France d'outre-mer, Marius Moutet, donna instruction d'en empêcher la tenue par tous les moyens. Il fit pression sur les élus socialistes qui avaient signé l'appel au rassemblement pour qu'ils s'abstiennent d'y assister ; quant aux délégués de l'Afrique-Équatoriale française, ils ne purent s'y rendre. Le congrès eut cependant lieu comme prévu et aboutit à la création, sous la présidence d'Houphouët-Boigny, du Rassemblement démocratique africain (RDA) fédérant des partis africains locaux, sur la base de la lutte anticoloniale. Ses élus (7 à l'Assemblée nationale en novembre 1946) s'apparentèrent aux groupes communistes des diverses assemblées.

La guerre froide et les tentatives de restauration coloniale

La présence d'élus africains dans les Assemblées françaises n'avait guère d'influence sur l'administration locale. La Constitution avait prévu l'établissement d'assemblées locales : « Conseils généraux » puis, en 1952, « Assem-

blées territoriales»; mais, sauf au Sénégal, les élections se firent au « double collège » avec une représentation particulière et exorbitante des colons; il y eut aussi une assemblée au niveau fédéral, le « Grand Conseil », élu au suffrage indirect par les assemblées territoriales. Au demeurant, gouverneur général et lieutenants-gouverneurs conservaient l'intégralité de leurs pouvoirs, les attributions des assemblées se limitant à un rôle consultatif et au vote du budget, largement prédéterminé par la prise en charge de « dépenses obligatoires ».



7.3. Congrès du RDA à Bamako en 1946. À droite, Félix Houphouët-Boigny; à gauche, Gabriel d'Arboussier.

[Photo : © Archives CRDA, Paris.]

L'éviction des ministres communistes en France (mai 1947) et les débuts de la guerre froide s'accompagnèrent d'une véritable politique de restauration coloniale qui avait ailleurs ses répondants: guerre de reconquête en Indochine, répression du mouvement nationaliste à Madagascar, etc. En AOF, la politique de répression concentra ses efforts sur la Côte d'Ivoire, bastion du RDA. Le leader du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, section du RDA), Félix Houphouët-Boigny, médecin africain issu d'une famille régnante du pays baoulé, ancien chef de canton et grand planteur, avait été en 1944 le créateur du Syndicat agricole africain regroupant les planteurs africains de caféiers et de cacaoyers. À l'époque, ils se trouvaient pris dans un conflit aigu avec les colons qui avaient hérité

du régime de Vichy des privilèges exorbitants, tels que des prix d'achat préférentiels et le monopole de la main-d'œuvre, fournie par le travail forcé, et de l'équipement. La bourgeoisie agricole ivoirienne dont il était le représentant défendait ses intérêts de classe en revendiquant l'abolition des privilèges à caractère raciste et la suppression du travail forcé qui lui donnerait accès à la main-d'œuvre jusque-là réservée aux Blancs. Mais, ce faisant, elle défendait par là même les intérêts des masses opprimées par le régime colonial et suscita un profond mouvement de masse dont le PDCI fut l'expression

Pour réduire le « poids » de la Côte d'Ivoire, le Territoire de la Haute-Volta, supprimé en 1932 et annexé pour la plus grande partie à la Côte d'Ivoire, fut restauré en 1947. Puis, le gouverneur Péchoux fut envoyé en Côte d'Ivoire fin 1948 avec mission de « casser » le RDA. En 1949 et 1950, il recourut à la violence et à des ratissages au cours desquels des villages furent incendiés et des paysans assassinés. Un certain nombre d'incidents sanglants eurent lieu, toujours attribués au RDA. Parmi les victimes figurait le sénateur Victor Biaka Boda, porté « disparu » et dont on devait trouver plus tard, avec sa chevalière en or, quelques ossements calcinés. Presque tous les dirigeants territoriaux et locaux furent arrêtés, à l'exception des députés Houphouët-Boigny et Ouezzin Coulibaly.

À la suite de ces mesures brutales et oppressives, Houphouët-Boigny allait céder. À l'issue de contacts engagés avec François Mitterrand, membre du même groupe (l'UDSR, Union démocratique et socialiste de la Résistance) que le ministre de la France d'outre-mer René Pleven, il décida, à la fin de l'année 1950, du désappareillement d'avec les groupes communistes et se rallia à la politique gouvernementale, en votant notamment les crédits militaires pour la guerre d'Indochine. Aux militants et adhérents du RDA, ce retournement fut présenté comme un « repli tactique » pour mettre fin à la répression. Le secrétaire général du RDA, Gabriel d'Arboussier, et les sections du Sénégal et du Niger refusèrent de suivre ce changement de cap; les autres (notamment celles de Guinée et du Soudan) s'y résignèrent afin de ne pas briser l'unité du mouvement.

La poussée populaire et la marche vers l'indépendance

Malgré le retournement d'Houphouët-Boigny, la poussée populaire se maintint; l'action syndicale et les mouvements de grève dirigés contre les mesures de discrimination raciale persistantes (salaires, statuts, droit du travail) se développèrent à partir de 1951. En Guinée, le Parti démocratique de Guinée (section du RDA) dirigé par le syndicaliste Sékou Touré élargit à la campagne ses bases populaires en menant le combat contre la chefferie, rouage de base de l'administration coloniale. Au Soudan français, l'Union soudanaise (section du RDA), dirigée par Mamadou Konaté et Modibo Keita, poursuivit sa résistance. La dégradation de la situation internationale et de la situation coloniale française (défaite de Diên Biên Phu en Indochine, indépendance de la Tunisie et du Maroc, début de la guerre de libération en Algérie) obligea le gouvernement français à

lâcher du lest et à anticiper la demande d'indépendance complète. La loi-cadre, élaborée en 1956 par le ministre socialiste de la France d'outre-mer Gaston Defferre, sans la moindre consultation des élus ni des Assemblées africaines, et entrée en vigueur en 1957, accorda aux territoires d'outre-mer une « semi-autonomie », avec un « conseil de gouvernement » présidé par le gouverneur et un vice-président africain issu de la majorité de l'Assemblée. Mais rien de semblable n'était mis en place au niveau fédéral. Le gouvernement français, qui avait accentué jusque-là la centralisation au profit du gouvernement général, se préparait à dissocier les fédérations « trop massives économiquement, administrativement et politiquement¹⁹ ». L'objectif était d'associer et de compromettre les dirigeants politiques africains dans la politique coloniale, sans leur donner de véritables responsabilités.

La loi-cadre ne put faire obstacle aux aspirations à l'indépendance, exprimées clairement pour la première fois par un parti nouveau, d'inspiration marxiste, appuyé principalement sur des étudiants revenus de France, le Parti africain de l'indépendance (PAI). L'indépendance continua à être popularisée, tant en France qu'en Afrique, par les étudiants de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF)²⁰ et de l'Union générale des étudiants d'Afrique occidentale (UGEAO). L'aspiration à l'unité — après l'échec d'une fusion avec le RDA — conduisit les formations politiques issues des Indépendants d'outre-mer et du Parti socialiste à fusionner dans le Parti du regroupement africain (PRA) dont le congrès, tenu à Cotonou en juillet 1958, vota une motion demandant l'indépendance immédiate.

Entre-temps, en mai 1958, le général de Gaulle avait repris le pouvoir et enterré la IV^e République. La nouvelle Constitution élaborée par ses soins, et qui devait être sanctionnée le 28 septembre 1958 par un référendum en France et dans les territoires et départements d'outre-mer, faisait un pas supplémentaire en accordant l'autonomie aux territoires devenus républiques, avec un président élu remplaçant le gouverneur. L'« Union française » était remplacée par la « Communauté française » ; mais le gouvernement français conservait toute une série d'attributions essentielles et l'indépendance était explicitement présentée comme incompatible avec l'appartenance à la Communauté française.

De Gaulle soumit ses nouvelles propositions à un vote dans l'Afrique française et l'administration coloniale réussit à faire voter oui y compris au Niger dont le gouvernement, dirigé par le syndicaliste Bakary Djibo, avait appelé à voter non, et sauf en Guinée, où le non totalisa plus de 80 % des suffrages et qui proclama son indépendance le 2 octobre 1958. Ce choix condamnait à court terme la Communauté, malgré l'opposition acharnée d'Houphouët-Boigny. La Constitution, en faisant disparaître l'AOF en tant

19. P. H. Teitgen, ancien ministre des Territoires français d'outre-mer, cité par F. Ansprenger, 1961, p. 245.

20. Pour une discussion intéressante et plus détaillée sur le rôle des mouvements étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975, voir UNESCO, 1993.

qu'unité politique, avait consacré la « balkanisation » de l'ensemble français. Le Sénégal et le Soudan français tentèrent de s'y opposer en créant une « Fédération du Mali », à laquelle la Haute-Volta et le Dahomey furent d'abord associés, mais qu'ils quittèrent aussitôt sous la pression ivoirienne. Réduite à deux membres, la Fédération du Mali demanda son indépendance (septembre 1959) et la France dut se résigner à l'accorder le 20 juin 1960, au prix d'une révision de la Constitution. Les autres États suivirent le mouvement et leur indépendance fut proclamée au cours du mois d'août (Dahomey: 1^{er} août; Niger: 3 août; Haute-Volta: 5 août; Côte d'Ivoire: 7 août), mais pour la Mauritanie le 28 novembre seulement.

Le Togo, de par son statut, avait suivi un chemin particulier. Le Comité de l'unité togolaise (CUT), animé depuis 1946 par Sylvanus Olympio, et la Juvento (Juventus Togo), créée en 1951, revendiquaient depuis cette date l'unité et l'indépendance. L'unité fut rejetée par le Togo britannique lors du référendum du 9 mai 1956 qui, par 58% des voix, consacra l'annexion à la Côte-de-l'Or. L'indépendance (*Ablode*) resta le mot d'ordre, malgré le trucage électoral qui permit à l'administration française de donner, jusqu'en 1958, la majorité à ses agents. Le double collège fut supprimé en 1952 et un « conseil de gouvernement » (avec 5 membres élus sur 9) créé en 1955; en juillet 1956, le Togo reçut le statut de « République autonome »; le CUT remporta les élections de 1958 et l'indépendance fut proclamée le 27 avril 1960, avec Sylvanus Olympio comme premier président.



7.4. Sylvanus Olympio, président du Togo, proclamant l'indépendance de son pays le 27 avril 1960.

[Photo: © AFP Photo, Paris.]

Il ressort de ce qui précède que, à l'inverse de ce qui s'est passé dans l'Afrique-Occidentale britannique, c'est le gouvernement français qui détermina véritablement la concession et le calendrier de l'indépendance en Afrique-Occidentale française et non les nationalistes africains. Tout d'abord, si le gouvernement français avait été aussi tolérant à l'égard des partis politiques — en particulier le RDA puis le Parti africain de l'indépendance — que les Britanniques à l'égard des leurs, les colonies d'Afrique-Occidentale française seraient sans doute parvenues à l'indépendance avant les colonies britanniques. Mais, restant attachée à l'idée illusoire de l'Union française, puis de la Communauté française, la France écarta complètement toute idée d'indépendance totale jusqu'à l'accession au pouvoir du général de Gaulle en 1958. Et, même alors, c'est parce que la Guinée avait dénoncé le bluff de De Gaulle et que des transformations politiques se produisaient dans le même temps dans les pays voisins de l'Afrique occidentale anglophone que de Gaulle et ses conseillers acceptèrent l'inévitable et offrirent l'indépendance quasiment sur un plateau à presque toutes les colonies françaises d'Afrique au cours de l'année fatidique 1960 (à l'exception de Djibouti et des îles de l'océan Indien qui obtinrent leur indépendance plus tard).

Le mouvement ouvrier et les syndicats

La persistance de l'économie de traite et la prépondérance de la petite agriculture, expliquent que, malgré les progrès de l'industrie et des services de 1946 à 1960, la classe ouvrière demeure numériquement réduite: pour l'AOF et le Togo, 245 538 salariés en 1947, 412 810 en 1957 (fonctionnaires et gens de maison exclus) soit, pour 1957, 2% de la population. La proportion serait un peu plus importante en incluant les fonctionnaires, dont le poids dans le mouvement syndical est sans commune mesure avec leur nombre: les «élites» administratives (y compris enseignants, médecins-fonctionnaires) jouent un rôle majeur dans le mouvement syndical et en fournissent souvent les responsables.

Dans les territoires britanniques, les syndicalistes se sont constitués dans la tradition des Trades Union Congress (TUC) britanniques, souvent avec le parrainage de l'administration et dans un esprit de collaboration avec cette dernière et les employeurs. Néanmoins, ils échappent difficilement à l'entraînement nationaliste. Dans certains cas, ce sont même eux qui prennent l'initiative, comme les syndicalistes des chemins de fer de Sekondi Takoradi en Côte-de-l'Or dans les années 40.

Dans ce pays, les TUC établissent très vite une liaison étroite avec le CPP: en janvier 1950, pour soutenir sa campagne d'«action positive», ils appellent à la grève générale.

Au Nigéria, l'alliance étroite entre le Nigerian Trade Union Congress et le NCNC ne se maintient pas au-delà de 1951. Le mouvement syndical nigérian reste caractérisé par son émiettement et sa division en organismes rivaux; les éléments radicaux n'y ont jamais joué un rôle majeur.

Dans les territoires français, les syndicats sont, au départ et jusqu'en 1957, majoritairement affiliés à la Confédération générale du travail (CGT)

française, tout en jouissant d'une large autonomie de fait sous la direction d'un Comité de coordination des unions de syndicats confédérés de l'AOF. De nombreux responsables syndicaux CGT sont en même temps dirigeants politiques au sein du RDA, même après 1950 (Sékou Touré en Guinée, Bakary Djibo au Niger). La Fédération des cheminots d'AOF est autonome mais laisse la liberté d'affiliation à ses syndicats. Ainsi, en 1947, le syndicat de l'Abidjan-Niger de Côte d'Ivoire est affilié à la CGT, celui du Bénin-Niger du Dahomey à la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), qu'il quitte en 1948 après les pressions exercées par les dirigeants français pour qu'ils renoncent à la grève. Les syndicats chrétiens, affiliés à la CFTC, sont très minoritaires et n'existent que là où se manifeste l'influence des missions comme au Dahomey et sur la côte de Guinée. La scission du mouvement syndical français en 1948 n'a guère d'influence en Afrique puisque les syndicats africains restent presque tous affiliés à la CGT, Force ouvrière (FO), la confédération dissidente, ne regroupant guère que les Européens.

Dans la mesure où la lutte syndicale est dirigée essentiellement contre l'administration coloniale et un patronat européen, et où ses revendications visent principalement à éliminer les discriminations raciales en matière de salaires, de statuts et de droits sociaux, cette lutte s'intègre dans le combat général anticolonial et reçoit le soutien de toute la population africaine. C'est le cas de la grève des cheminots africains de 1947-1948, qui n'aurait pu durer plus de cinq mois sans ce soutien. Au cours de ce conflit, l'administration, par son intransigeance, visait à briser le mouvement syndical mais n'y réussit pas et dut revenir sur sa décision de licencier les grévistes. Il en alla de même pour les mouvements de grève de 1952, 1953, 1955, pour l'adoption du Code du travail d'outre-mer puis, après son adoption par le Parlement, pour sa mise en vigueur, retardée par les pressions du patronat.

Ce n'est qu'en 1956 que se crée, sur l'initiative de Sékou Touré, une Confédération générale du travail africain (CGTA), qui reçoit un accueil mitigé car paraissant téléguidée par la direction du RDA. L'administration coloniale tenta de soustraire les syndicats à l'influence de la CGT et de les amener à collaborer avec elle. La CGT prit alors l'initiative d'appeler à la constitution d'une centrale africaine indépendante réunissant tous les syndicats, appel qui reçut l'accord de tous (CGT, CGTA, cheminots autonomes et syndicats chrétiens), à la seule exception de FO. Mais les syndicats chrétiens revinrent presque aussitôt sur leur position en créant une Confédération africaine des travailleurs croyants (CATC), formule qui leur parut susceptible d'attirer les musulmans. L'appel à l'union se concrétisa finalement par le congrès tenu à Cotonou en janvier 1957 qui créa l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN) sous la direction de Sékou Touré. L'UGTAN ne devait pas survivre aux indépendances, chaque État ayant entrepris rapidement de soustraire la centrale nationale à toute influence extérieure.

Le rôle des mouvements culturels et religieux

L'affirmation de la personnalité africaine inhérente au combat anticolonial devait prendre nécessairement une dimension culturelle; pour des raisons tenant à l'héritage colonial et aux conditions matérielles, cette affirmation

prit corps principalement sous la forme littéraire et dans la langue du colonisateur. C'était en soi un phénomène nouveau dans la mesure où, avant 1946, cette expression avait été extrêmement limitée et canalisée dans des formes acceptables pour le régime colonial²¹.

En 1947, à Paris, fut lancée la revue *Présence africaine* par Alioune Diop, universitaire sénégalais converti au catholicisme, un temps sénateur socialiste du Sénégal. Cette revue, autour de laquelle se créa la Société africaine de culture, n'était pas politiquement contestataire, mais son affirmation d'une personnalité culturelle africaine était en soi une contestation de l'idéologie coloniale et du fait colonial. En cette même année, L. S. Senghor, homme politique mais aussi poète, publiait son premier recueil. Il développa par la suite le concept de « négritude », emprunté à une formule lancée en 1932 par Aimé Césaire et remodelée par Sartre. Ce concept fut, dès sa création, vigoureusement contesté par le courant révolutionnaire dirigé par Gabriel d'Arboussier.

Face à cette affirmation culturelle qui ne remettait pas en cause l'ordre établi, une poésie militante, vigoureusement anticoloniale, fit son apparition entre 1947 et 1950, dans les colonnes de l'hebdomadaire dakarois *Réveil*, organe d'expression du RDA: poèmes de Bernard B. Dadié, Jean Malonga, Fodeba Keita. Ce dernier prolongea son action en créant, dans les années 50, des Ballets africains qui portèrent son nom, modelant à partir du fonds africain une forme nouvelle d'expression culturelle. Les disques des poèmes de Fodeba Keita, accompagné à la guitare par Kanté Facéli, furent interdits en AOF, étant jugés subversifs.

David Diop maintint ce courant durant les années 50 et c'est encore au cours de ces années que s'exprima à travers le roman, sous une forme moins « militante » mais tout aussi critique, une satire de la réalité coloniale. Parmi ces nouveaux romanciers, il convient de mentionner les Camerounais Mongo Beti et Ferdinand Oyono, et le Sénégalais Ousmane Sembene, auxquels se joignit Bernard B. Dadié, déjà mentionné. Leur aîné, le Sénégalais Abdoulaye Sadi, qui écrivait dès avant 1940 mais ne fut édité que tardivement, se cantonna dans la critique de mœurs. Plus équivoque fut Camara Laye, dont l'œuvre folklorique et idyllique gommait entièrement la réalité coloniale.

On trouve cette orientation anticoloniale en Côte-de-l'Or chez George Awoonor et De Graft-Johnson, et beaucoup moins — avant 1960 — au Nigéria, où l'œuvre d'Amos Tutuola restait folklorique et où la littérature populaire dite d'Onitsha était plus morale que politique.

Comme les mouvements culturels, les mouvements religieux reflétaient à la fois les changements sociaux et politiques, et parfois les accompagnaient activement. Le développement des relations favorisa le progrès des religions universalistes aux dépens des cultes locaux; l'islam, moins compromis que les confessions chrétiennes avec le régime colonial, en bénéficia de façon préférentielle. Si les vieilles confréries musulmanes sénégalaises, longtemps suspectes, furent intégrées par l'ordre colonial, les nouvelles eurent à affron-

21. On trouvera, au chapitre 19, une analyse plus détaillée des courants littéraires.

ter sa suspicion. Ce fut le cas, au Soudan français (Mali), du hamallisme, en lui-même apolitique mais que la persécution rapprocha du mouvement anticolonialiste (ici, en l'occurrence, le RDA).

L'Église catholique, la plus impliquée, du moins dans les possessions françaises, dans le système colonial, resta jusqu'au début des années 50 liée aux éléments les plus colonialistes. Elle dénonça le RDA comme agent du « communisme athée », alors que les dirigeants du RDA étaient musulmans ou catholiques pratiquants pour beaucoup d'entre eux !

Le tournant fut pris tardivement, avec l'encyclique *Evangelii praecones* (2 juin 1953). Devant la poussée nationaliste, l'Église catholique sentit la nécessité de modifier les « structures coloniales des missions » (partage du territoire en « fiefs » par les congrégations, réticence à promouvoir un clergé autochtone). En Afrique française, la hiérarchie épiscopale fut introduite en novembre 1955 ; alors que l'Église anglicane avait depuis longtemps fait place à des prélats de couleur, les premiers évêques africains catholiques ne furent promus qu'en 1956 au Dahomey et en Haute-Volta, et en 1957 seulement en Côte-de-l'Or.

L'Afrique-Occidentale portugaise : la Guinée-Bissau et les îles du Cap-Vert

Alors que les colonies britanniques et françaises d'Afrique occidentale avaient toutes acquies leur indépendance en 1965, la Guinée-Bissau et les îles du Cap-Vert, ainsi que les deux autres colonies portugaises, l'Angola et le Mozambique, ne réussirent à renverser le colonialisme portugais qu'en 1973 et 1974. De plus, si la conquête de l'indépendance dans les autres colonies ouest-africaines fut dans l'ensemble pacifique, avec des tables rondes et des débats entre partis, dans l'Afrique portugaise elle fut longue, violente sanglante, se transformant en véritable guerre de libération. L'explication des caractéristiques que prit ainsi la lutte anticoloniale dans l'Afrique portugaise est à chercher dans les principes et les pratiques du colonialisme portugais, ainsi que dans la nature des mouvements nationalistes.

Dès le début, le Portugal, comme la France, considéra ses colonies (ainsi qu'on l'a amplement démontré dans le précédent volume de cet ouvrage) non comme des colonies mais comme des provinces portugaises d'outremer. Alors que les Français renonçaient à cette politique erronée et irréaliste au cours des années 50, le Portugal s'y accrochait jusqu'au bout — avec un fanatisme et un aveuglement croissants — malgré l'évidente progression du nationalisme africain. Ainsi, tandis que la France abandonnait des actions de répression et de violence, caractéristiques des années 40, pour recourir à des négociations pacifiques et même au bulletin de vote, les Portugais maintenaient leur politique consistant à préserver par tous les moyens l'intégrité de leur empire.

Un autre aspect du colonialisme portugais était l'état dans lequel ses colonies africaines en général et celles d'Afrique occidentale en particulier se trouvaient dans les années 50. Du fait des caractéristiques propres au

colonialisme portugais (un « sous-impérialisme », lui-même sous dépendance étrangère depuis le XVIII^e siècle) et au fascisme au pouvoir depuis 1926, elles accusaient un retard considérable par rapport aux pays voisins de l'Afrique occidentale : aucun équipement (ni voie ferrée ni route), une fruste économie de traite entre les mains d'un monopole, celui de la Companhia União Fabril (CUF). Officiellement « provinces portugaises » depuis 1930, ces deux colonies portaient les stigmates du colonialisme le plus arriéré ; derrière une façade « assimilationniste » se dissimulait la discrimination la plus brutale. Dans la *Provincia da Guiné* des années 50, sur un demi-million d'habitants et après « cinq siècles de présence portugaise », 8 320 personnes (dont 2 263 Blancs et 4 568 Métis) jouissaient des droits politiques (au demeurant tout à fait formels !) avec le statut de « civilisés ». 1 478 autochtones (0,3 % de la population) seulement en bénéficiaient ! Le Blanc, même illettré (ce qui était fréquent parmi les Portugais) était *ipso facto* « civilisé » ; le Noir devait savoir lire et écrire le portugais, pratiquer régulièrement la religion catholique et être bien noté par le colonisateur.

Dans les îles du Cap-Vert, surpeuplées et ravagées par des famines périodiques (20 000 morts en 1940-1943 ; 30 000 en 1944-1948, pour une population de moins de 150 000 habitants à l'époque), la population originaire du continent était entièrement « assimilée » et le Portugal y puisait les cadres subalternes de la colonisation pour ses autres colonies d'Afrique. Étant donné le nombre très limité des établissements d'enseignement secondaire et l'absence complète d'établissements d'enseignement supérieur, il n'y avait pas de classe moyenne ou de bourgeoisie pour donner une quelconque impulsion ou inspiration. Et comme les Portugais étaient déterminés à réprimer toute agitation anticoloniale par les moyens les plus extrêmes, ce fut seulement à la fin des années 50 que des partis politiques commencèrent à apparaître dans l'Afrique portugaise.

Le 19 octobre 1956, l'agronome d'origine cap-verdienne (mais né en Guinée) Amílcar Cabral, avec cinq compagnons, créait à Bissau le Partido africano de Independência da Guiné e Cabo Verde (PAIGC). De 1956 à 1959, son activité se concentra dans les villes et il usa de moyens pacifiques. Toutefois, après la répression brutale de la grève illégale des dockers qu'il organisa en août 1959, plus de cinquante dockers étant tués et de nombreux autres blessés, le PAIGC décida d'abandonner ses méthodes pacifiques en faveur de la lutte armée. De ce fait, il ne se détourna pas seulement des villes pour mener ses activités en brousse, il conçut également des méthodes nouvelles et un programme politique inédit, la politique de libération destinée à gagner les masses des campagnes alors apathiques à l'idée de conquérir leur indépendance ou d'édifier une nation nouvelle. Comme Cabral le disait à ses cadres : « Rappelez-vous toujours que les gens ne combattent pas pour des idées, pour ce qui peut germer dans l'esprit de qui que ce soit. Ils combattent pour obtenir des avantages matériels, pour mieux vivre et vivre en paix, pour voir s'améliorer leurs conditions de vie, pour assurer l'avenir de leurs enfants » et c'est la raison pour laquelle il fallait que ces cadres « pratiquent la démocratie révolutionnaire [...] tien-

nent des réunions fréquentes [...] ne cachent rien aux masses populaires [...] ne mentent jamais [...] ne se vantent pas de victoires faciles²² ». Entre 1961 et 1963, les jeunes militants de Cabral, qui n'avaient pour la plupart que vingt-cinq ans ou même moins, travaillèrent clandestinement dans les villages, apprenant aux habitants qu'ils ne pouvaient venir à bout de leurs difficultés locales qu'en travaillant et en combattant pour se débarrasser du système colonial portugais tout entier.

Après cet effort d'éducation et d'organisation, le PAIGC lança sa lutte armée en 1963. Commenant par «de petits groupes de guérilla dans des régions propices de la brousse ou de la forêt», il les étoffa et les transforma peu à peu en «unités importantes, mais non localisées, disponibles pour des mouvements rapides sur de longues distances et capables de se battre²³ ». Activement soutenus et aidés par la population des campagnes, ces groupes mobiles grandirent en taille et en force, apprenant à se servir de toutes sortes d'armes, et même de missiles à longue portée, bien que leurs membres fussent pour la plupart analphabètes. Dès qu'ils avaient libéré une zone, ils y appliquaient leur politique de libération. D'une part, ils expulsaient tous les fonctionnaires et commerçants coloniaux, abolissaient tous les impôts et droits coloniaux et mettaient fin au travail forcé et aux cultures obligatoires. D'autre part, et c'était là l'aspect le plus positif, ils instauraient un nouveau



7.5. Femmes soldats du Partido africano da Independência da Guiné e Cabo Verde (PAIGC). [Photo: © Le Nouvel Afrique-Asie, Paris.]

22. Cité par B. Davidson, 1980, p. 10-11.

23. *Ibid.*, p. 13-14.

système commercial et créaient écoles et dispensaires de brousse là où il n'y en avait jamais eu, en les dotant d'un personnel enseignant et soignant recruté parmi des hommes et des femmes souvent formés en Europe ou à Cuba. Plus important encore, le PAIGC implanta une véritable démocratie dans les zones libérées. La population fut incitée à élire des comités représentatifs auxquels furent confiées les responsabilités de l'administration locale. Cabral résuma la stratégie employée contre les Portugais en ces termes: « Pour dominer une zone donnée, l'ennemi est obligé de disperser ses forces. En les dispersant, il s'affaiblit et nous pouvons le battre. Pour se protéger de nous, il doit donc concentrer ses forces. Lorsqu'il le fait, nous pouvons occuper les zones qu'il laisse libres et y accomplir un travail politique de nature à empêcher son retour²⁴. »

Grâce à cette tactique ainsi qu'à l'aide de certains habitants des îles du Cap-Vert, de quelques pays africains et surtout de l'URSS et de Cuba, le PAIGC fit de constants progrès. Malgré l'augmentation considérable de leurs troupes, passées de 1 000 en 1961 à plus de 30 000 soldats en 1967, les Portugais ne purent arrêter le PAIGC. Malgré l'actif soutien financier et militaire apporté au Portugal par toutes les grandes puissances occidentales et par les autres États membres de l'OTAN, le PAIGC était parvenu en 1967 à contrôler les deux tiers de la Guinée. Bien qu'ils eussent par la suite renforcé leur armée, les Portugais ne purent battre les Africains et même le cynique assassinat d'Amilcar Cabral en janvier 1973 ne put renverser le mouvement conduisant à la libération. Le 24 septembre 1973, le PAIGC proclama l'indépendance de la Guinée-Bissau. Il convient de noter que l'humiliation et la démoralisation subies par l'armée portugaise en Guinée-Bissau mais aussi en Angola et au Mozambique, jointes aux idées de libération que propageait l'Afrique, incitèrent les soldats portugais à renverser le régime oppressif de Salazar au Portugal même, en avril 1974. C'est le nouveau régime qui non seulement confirma l'indépendance de la Guinée-Bissau mais aussi accorda l'indépendance à l'Angola et au Mozambique en 1975.

Le PAIGC revendiquait l'union de la Guinée et des îles du Cap-Vert, en raison de l'origine commune de leur population. Les conditions géographiques des îles ne rendirent pas possible une résistance du même type qu'en Guinée (une tentative de soulèvement à Praia, en 1962, se solda par un échec) mais, après la chute du fascisme portugais, l'organisation jusque-là clandestine du PAIGC prit en main les destinées du pays. C'est le successeur de Cabral au secrétariat général du PAIGC, Aristides Pereira, qui négocia l'indépendance en septembre 1974 et devint le premier président de la République du Cap-Vert.

Le Libéria

En 1945, bien que le Libéria fût l'un des quatre États indépendants d'Afrique à être en principe maître de son destin, il était devenu en pratique une néocolonie des États-Unis. L'administration et les ressources du pays

24. *Ibid.*, p. 14.

étaient entièrement dominées par la communauté américano-libérienne relativement restreinte des districts côtiers, et la petite oligarchie au pouvoir exerçait une discrimination à l'encontre de l'écrasante majorité des citoyens vivant à l'intérieur des terres, les méprisait et leur donnait le sentiment d'être complètement isolés et exploités.

À l'extérieur, le Libéria, comme les autres États d'Afrique alors indépendants, n'avait pas de contact avec la marée montante de l'anticolonialisme alentour et ne faisait pas non plus le moindre effort pour fournir des dirigeants aux États coloniaux africains qui aspiraient à l'indépendance. Sur le plan économique, le pays était au bord de la faillite et, pour citer Mazrui et Tidy, « demeurait accroché aux basques des États-Unis, soumis à un impérialisme économique plus puissant que celui que les puissants États coloniaux européens pouvaient imposer en Afrique²⁵ ». Heureusement, cette situation assez navrante allait subir de profonds changements, grâce aux efforts d'un seul homme, William Vacanarat Shadrach Tubman qui accéda à la présidence en 1944 et resta au pouvoir jusqu'à sa mort, en 1971²⁶.

Adoptant une politique économique de la porte ouverte et désireux de rompre l'emprise que la Firestone Rubber Company exerçait sur l'économie du pays, Tubman réussit à attirer, surtout en provenance des États-Unis, des investisseurs étrangers dont le nombre passa de 1 en 1925 à 25 en 1960 et à 38 en 1966²⁷. Cela entraîna une diversification des activités économiques qui, au lieu de se limiter à la culture de l'hévéa et à la fabrication du caoutchouc, s'étendirent à l'aménagement de ports artificiels dans la ville de Monrovia, à l'extraction du minerai de fer à Bomi Hills dans les monts Nimba, ainsi que dans d'autres régions, et à des industries légères, comme la production de ciment. En 1966, la valeur du minerai de fer exporté atteignait 112 millions de dollars, contre 30 millions pour le caoutchouc. En 1978, le Libéria était devenu le plus grand producteur et exportateur de minerai de fer d'Afrique. Cette évolution entraîna la construction d'un réseau routier de plus en plus important, qui accéléra beaucoup l'ouverture de l'intérieur. Selon Liebenow, cet essor produisit « une transformation radicale du mode de vie des populations tribales qui, jusqu'à une date récente, étaient étroitement liées à une économie de subsistance et ne pouvaient guère s'offrir les produits matériels de l'occidentalisation²⁸ ». Tubman entreprit aussi d'orienter le commerce du Libéria vers de nouveaux débouchés qui n'étaient plus exclusivement américains. Là encore, il enregistra un certain succès puisque la part des exportations du Libéria à destination des États-Unis passa de 90 % en 1950 à 60 % environ vers le milieu des années 70; quant à la part des importations, elle passa d'environ 70 % à moins de 50 % pendant la même période.

Tout en adoptant une politique de la porte ouverte en matière économique, Tubman poursuivit une politique d'intégration et d'unification nationale dans les domaines politique et social, avec pour objectif essentiel l'élimination

25. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 29.

26. J. G. Liebenow, 1969, p. 73.

27. J. B. Webster et A. A. Boahen, 1980, p. 373.

28. J. G. Liebenow, 1969, p. 79.



7.6. William Tubman, président du Libéria, en septembre 1956
[Photo : © AFP Photo, Paris.]

du clivage et de la confrontation séculaires entre l'oligarchie américano-libérienne et la masse autochtone de la population. Pour reprendre ses propres termes: « Il nous faut détruire toutes les idéologies qui tendent à nous diviser. Nous devons oublier l'américano-libéralisme et nous engager tous dans une ère nouvelle de justice, d'égalité, d'honnêteté et d'égalité des chances pour tous, de quelque région du pays qu'ils viennent et quels que soient leur tribu, leur clan, leur élément, leur croyance ou leur statut économique. »

Tubman donna l'exemple lui-même en prenant un nom africain, en portant le costume africain et en encourageant l'art et la danse autochtones. Il intégra de plus en plus de Libériens autochtones instruits dans l'administration locale et, en 1966, selon une source autorisée, ces derniers assuraient à peu près complètement la direction de leurs bureaux dans les provinces. Tubman révoqua ceux qui étaient incompétents ou corrompus, même parmi ses proches parents. En outre, il étendit à la population autochtone le droit d'être représentée au Parlement et de participer aux élections législatives et il modifia la composition de la Chambre des représentants pour y faire entrer plus de Libériens de l'intérieur. Il se fit en outre une règle de nommer des autochtones qualifiés à des postes appropriés. Sur le plan social, des établissements d'enseignement furent mis en plus grand nombre à la disposition de la population de l'intérieur, notamment grâce à l'ouverture par l'Église épiscopaliennne, avec l'aide des missions méthodiste et luthérienne de Gbarnga, du Cuttington College, plus de 150 kilomètres à l'intérieur des terres, tandis que ces mêmes Églises créaient des écoles primaires dans d'autres districts.

Beaucoup de choses furent donc réalisées au Libéria pendant la période considérée. En 1960, cependant, tout n'était pas encore satisfaisant. La vie dans le pays continuait à être dominée par l'élite américano-libérienne et la politique d'intégration et d'unification nationale n'avait pas encore progressé suffisamment. Certes, l'économie avait connu une notable amélioration et une croissance, mais cette croissance ne s'était pas accompagnée d'un développement réel et l'emprise du capitalisme international s'était même renforcée puisque l'exploitation des ressources minières servait surtout les intérêts des investisseurs étrangers. En bref, le Libéria avait encore en 1960 un long chemin à parcourir, ne fût-ce que pour rattraper les nouveaux États indépendants d'Afrique. Malheureusement, au cours des deux décennies suivantes, ni Tubman ni son successeur ne parvinrent à imposer réellement les changements nécessaires, ce qui aboutit au coup d'État militaire des 12 et 13 avril 1980 qui marqua la fin d'une ère, celle du True Whig Party.

Conclusion

La période de 1945 à 1960 a marqué un tournant important dans l'histoire de l'Afrique occidentale en particulier et dans celle de l'Afrique au sud du Sahara en général. Partant d'une situation où le colonialisme paraissait inexpugnable, elle aboutit, à peine quinze ans plus tard, à sa liquidation

non seulement dans une grande partie de l'Afrique occidentale mais encore dans d'importantes régions de l'Afrique centrale et orientale. L'analyse qui précède démontre tout aussi clairement que, dans le cas de l'Afrique-Occidentale britannique comme de l'Afrique portugaise, l'initiative fut entièrement imputable aux Africains eux-mêmes. Cela fut aussi vrai de l'Afrique française jusqu'à l'accession de De Gaulle au pouvoir. Il est également vrai que, tout au long de cette période, le ton a été donné en Afrique occidentale par les colonies britanniques en général et par le Ghana de Nkrumah en particulier et, dans l'Afrique française, par la Guinée de Sékou Touré. À partir de 1957, non seulement la victoire du Ghana n'a cessé d'inspirer ses voisins, mais, avec celle de la Guinée, elle a inspiré et accéléré la révolution de l'indépendance dans toute l'Afrique subsaharienne. Si Sékou Touré n'avait pas adopté une attitude de courage et de défi avec le plein soutien des ouvriers et des étudiants, l'Afrique française aurait sans doute eu une physionomie très différente de celle qu'elle présente aujourd'hui. C'est maintenant d'ailleurs qu'on reconnaît le rôle que les étudiants et les syndicats jouèrent dans la lutte pour l'indépendance, en particulier dans l'Afrique française. Un autre trait significatif de cette lutte pour l'indépendance réside dans le fait qu'elle marque un transfert du pouvoir, non pas en faveur de l'élite dominante traditionnelle, comme les Britanniques en particulier l'avaient envisagé, mais en faveur des nationalistes de la classe moyenne et, dans certains pays comme le Ghana, non pas même de la couche supérieure de ce milieu mais plutôt de sa couche inférieure, celle des *verandah boys* [plantons de véranda], des adolescents ayant achevé leur scolarité primaire, des fonctionnaires subalternes, des enseignants et des petits commerçants. Enfin, la lutte pour l'indépendance eut un impact considérable sur l'Europe, phénomène que l'on reconnaît également aujourd'hui. L'accession de De Gaulle au pouvoir et le renversement de la dictature fasciste et raciste de Salazar au Portugal furent les sous-produits directs du combat anticolonial en Asie et dans le nord-ouest de l'Afrique et, comme l'a montré Ali A. Mazrui, ces sous-produits changèrent également le cours de l'histoire européenne.

Pour reprendre notre constat de départ, la lutte pour l'indépendance est née d'un monde qui avait vu la défaite du fascisme et du nazisme, tous deux fondés sur le racisme et la négation des droits et de la liberté de l'homme. L'heureux dénouement du combat a donc suscité de grandes espérances en Afrique. Dans quelle mesure ces espérances ont-elles été comblées? C'est à cette question que les prochains chapitres du présent volume s'efforceront de répondre.